FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
Formation en INTRA sur mesure :
« Une culture d'équipe pour gagner en bien-être »
ID Formiris : ……
Lieu : Lycée …… (UAI ……)
Dates : Vendredi 12 décembre 2025 et lundi 9 février 2026

OFFRE 2025-2026
CONVENTION-TYPE

1

L'offre de formation est une réponse sur mesure construite par :

- l'**IMF - Institut Mennaisien de Formation -** Association Jean de la Mennais
  1 Bd Foch BP 35 – 56801 PLOERMEL cedex *(N° déclaration 53 56 055 71 56)*
  représenté par son directeur : Olivier MIGOT

en cohérence avec le cahier des charges « …… » établi par FORMIRIS …… et le diagnostic effectué avec l'IMF :

- et le chef d'établissement : ……

  Adresse : …… (Code Insee ……)
  Mail contact : ……
  Téléphone ……

OFFRE :

Délai d'accès	Durée et Dates	Lieu	Accessibilité	Supports	CGV
6 mois	12 heures Présentiel Vendredi 12 décembre 2025 (6h) Et lundi 9 février 2026 (6h)	Lycée …… (Code Insee ……)	**Prérequis :** pas de prérequis cognitif **Accessibilité :** formation ouverte à tous les enseignants **Adaptabilités aux personnes en situation de handicap :** si un handicap visible ou invisible requiert une attention particulière, merci de nous partager votre situation afin qu'il ne vous freine pas dans vos apprentissages. Nous adaptons les modalités pour qu'elles soient à votre service. ➢ *Sachez qu'un professionnel peut nous en informer à tout moment ultérieur.*	Les supports mobilisés et construits en formation sont disponibles sur un tableau numérique collaboratif partagé à l'ensemble des participants.	Les *conditions générales de vente* sont téléchargeables sur le site de l'IMF, page « valeur ajoutée». Vos *données* sous gérées en respectant les normes RGPD. Elles sont traitées par le secrétariat de l'IMF : coordonnées en bas de page.

FORMATEUR : …….
NATURE DU PUBLIC : Enseignants 2D
PRE-REQUIS : …….
NOMBRE DE PARTICIPANTS : ……..

MODALITES D'INSCRIPTION : Le chef d'établissement inscrit les enseignants concernés, dès réception de l'accord et de la convention de l'organisme de compétences FORMIRIS, et ce, au plus tard 8 jours avant le début de la formation.

Intitulé de la formation :

TITRE COURT > « …… »

SOUS-TITRE ACCROCHE > ……

3 Objectifs > Aptitudes et compétences

Au terme de la formation, les enseignants sauront :

- ……
- ……
- ……

EN COHERENCE AVEC LES COMPETENCES AU METIER D'ENSEIGNANT :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- CC3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- CC4 : Prendre en compte la diversité des élèves
- CC5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- CC10 : Coopérer au sein d'une équipe
- CC11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative

- P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

EN COHERENCE AVEC LES ORIENTATIONS 2019-2026 DU RESEAU EDUCATIF MENNAISIEN :

- Le **Réseau Educatif Mennaisien** s'est donné quatre orientations 2019-2025 : *cochez les orientations concernées par la formation collective envisagée afin de mettre en évidence la cohérence partagée aux établissements du Réseau.*
-

❒ **Cohérence et cohésion** : Reconnaître que la cohérence et la cohésion ne s'imposent ni ne se décrètent mais qu'elles se décident par un choix explicite de chacun et de toute la communauté éducative et se construisent méthodiquement.

❒ **Prendre soin** : Nos établissements et structures s'efforcent d'être des lieux de bien-être et d'épanouissement pour les personnes, grâce au soin et à l'attention portés à chacun(e) et à la relation à l'Autre.

❒ **Singularités et différences** : Reconnaître la singularité du jeune et lui permettre de développer tout sonpotentiel, croire que son caractère unique est sa propre richesse et une richesse pour la communauté dans laquelle il s'inscrit.

❒ **La motivation par l'implication** > Initiation à l'engagement : rendre peu à peu responsable et solidaire l'enfant et le jeune commence par l'ouvrir à ce désir au service du bien commun et de l'attention au plus fragile. Alors, lui-même saura rendre responsable les autres

METHODES MOBILISEES > CONTENU PEDAGOGIQUE et METHODOLOGIE

- Etapes de la formation :

MES BESOINS : ……

- ✓ ……
- ✓ ……
- ✓ ……

VALEURS AJOUTEES : ……..

- ✓ ……
- ✓ ……

PASSERELLES entre BESOINS et VALEURS AJOUTEES :

- ✓ ……
- ✓ ……
- ✓ ……

- La progression suivra les trois étapes ……..

- ✓ ……
- ✓ ……
- ✓ ……

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ……
- ……
- ……

MOYENS D'ENCADREMENT (présentation des compétences du formateur au regard du sujet) :

- ……

MODALITES D'EVALUATION

L'engagement dans la formation passe par :

- ……..
……
……..

L'opérationnalité des outils créés sur le « …….. au lycée » :

- Un choix de repères priorisés pour 2 ans valables (qui auraient de la valeur) pour tous nos projets
- Les éléments qui donnent à voir une montée en compétences dans la mise en œuvre de ces repères : des indices qualité

PROGRESSION PEDAGOGIQUE « Une culture d'équipe pour gagner en bien-être »

Journée 1 : l'enseignant et les environnements d'apprentissage > pour un lycée serein, passer de la transmission à l'autonomie accompagnée				
Déroulement pédagogique	Objectifs, Aptitudes et Compétences	Contenus	Méthodes Mobilisées - Outils	Modalités d'Evaluation
			-	
			-	

			-	
			-	-

Journée 2 : Dans un lycée serein, permettre à l'élève de passer de sa solitude à son être social				
Déroulement pédagogique	Objectifs, Aptitudes et compétences	Contenus	Méthodes Mobilisées - Outils	Modalités d'Evaluation
			-	
			-	
			-	
			-	
			-	
			-	

Adaptabilité et Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Adaptabilité et Accessibilité :

8

Toutes les formations dispensées par l'IMF sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Chaque stagiaire en est informé lors de l'expression de ses besoins et attentes et peut informer l'IMF d'une situation particulière à prendre en compte afin que des modalités facilitatrices puissent être mises en place en amont et au fil de la formation. Chaque formateur est informé des situations particulières par le chef d'établissement lors de la commande ou par la personne lors de l'expression des besoins et attentes. Il peut contacter le référent handicap de l'IMF en mesure de lui apporter conseils et d'indiquer des personnes relais susceptibles de l'aider dans la mise en place de ces adaptabilités.

La plupart des situations de handicap sont invisibles : aussi, n'hésitez pas à nous en parler afin d'accueillir chaque personne le mieux possible. Nous le notifierons dans la convention en préservant toute discrétion. imf@mennaisien.org 06 84 51 79 47

Des personnes de votre équipe qui participeront à cette formation sont-elles dans une situation de handicap qui mérite toute notre attention si bien qu'un échange doit avoir lieu à cet égard ? ❒ oui ❒ non

Tarifs :

TOTAL A des frais pédagogiques de formation :

- 2 journées à 1400 € (forfait IMF pour 6h) = 2800 € TTC

NOTE > Pour les frais pédagogiques, Formiris peut prendre en charge une formation à hauteur de 1200 € pour 6 heures, soit 2400 € pour 12h.
Il restera donc un solde de 400 € pour les frais de formation sur fonds propres de l'établissement.

TOTAL B des frais de déplacement et de restauration :

- Formateur : aller-retour 2*144 kms*0.45 € = 129,60 € > deux allers-retours (deux journées en présentiel) = 259,20 €
- déjeuners sur place offerts par l'établissement
- TOTAL B : 259,20 €

Les frais annexes relèvent des fonds propres de l'établissement.

TOTAL des frais A + B (formation et défraiements pratiques) : 2800 + 259,20 = **3059,20** €
Prise en charge par Formiris des frais de formation : 2400 €
Solde à régler par l'établissement : 3059,20-2400 = 964,40 €

Réclamation

L'IMF est à votre écoute. N'hésitez pas à nous adresser les éléments qui mériteraient amélioration. Plusieurs moyens (mail, téléphone) : prioritairement sur le site internet, en bas de page d'accueil à droite « Nous pouvons vous aider ? », afin que votre réclamation soit traitée et suivie jusqu'à ce que vous émettiez la clôture du sujet : http://imf.mennaisien.org

Fait à Guérande, le 4 juin 2025

Pour l'IMF, le Directeur
Frère Olivier MIGOT

IMF
Institut Mennaisien de Formation
1 Bd Foch
56800 PLORMEL
imf@mennaisien.org